

l'alimentation, on peut laisser aux malades une certaine latitude pour le choix des aliments, sans que la glycosurie augmente.

B. — Hygiène du diabétique.

L'observation de certaines règles hygiéniques n'est pas moins nécessaire au diabétique que celle du régime alimentaire.

Le travail musculaire, un *exercice modéré* doivent être recommandés à tous les malades, sauf à ceux qui sont atteints de diabète malin, à marche rapide, ou bien aux diabétiques dont la maladie est déjà très avancée, ou encore à ceux qui ont des lésions cardiaques. L'heureuse influence du travail musculaire se traduit par une diminution notable de la glycosurie. Les malades doivent donc faire chaque jour une promenade d'une à deux heures après le repas, en ayant soin de couper cette promenade de haltes fréquentes et de marcher à une allure modérée pour éviter une sudation abondante.

Ceux à qui leur embonpoint ou bien encore l'asthénie si fréquente chez les diabétiques interdit une marche prolongée remplaceront cet exercice par la pratique de la gymnastique suédoise et de la mécano-thérapie.

Tous les malades se trouveront bien du *massage* pratiqué quotidiennement et précédé ou non de frictions au gant de crin.

Autant un exercice modéré est utile, autant les marches forcées ou tout autre exercice violent sont nuisibles pour les diabétiques. On sait que le surmenage physique a pour conséquence l'accumulation dans l'économie de principes excrémentitiels qui peuvent provoquer des symptômes d'auto-intoxication. On a vu souvent le coma diabétique éclater à la suite d'un voyage, de fatigues excessives. Les exercices violents ont d'ailleurs pour effet de donner lieu à des sudations abondantes qui exposent les malades à contracter des refroidissements.

Les malades devront éviter pour des raisons semblables les travaux intellectuels prolongés. D'autre part, ils doivent éviter les excès vénériens, quand le diabète ne les a pas réduits à l'impuissance.

Les *soins de la peau* méritent une sollicitude particulière. On sait avec quelle facilité les diabétiques font sur leur peau des cultures microbiennes qui déterminent chez eux anthrax et furoncles, éruptions diverses.

Les lotions répétées avec de l'eau coupée de vinaigre aromatique, d'alcoolat de lavande permettent de réaliser une antiseptie préventive, complétée par l'emploi fréquent des *bains tièdes*. Le bain présente encore l'avantage de calmer le prurit si fréquent et si tenace chez les diabétiques; il importe seulement qu'il soit de courte durée; on peut additionner l'eau du bain de 500 grammes de sesquicarbonate de soude.

Les *douches chaudes* peuvent être également utiles, mais on ne saurait recommander les bains de vapeur, car on a vu des accidents graves et même la mort survenir à la suite d'une sudation abondante. Quant à l'*hydrothérapie froide*, elle est bien supportée par les diabétiques vigoureux, obèses.

La *douche écossaise* avec application très chaude sur les points d'émergence et le trajet des nerfs atteints, suivie de la douche froide générale, est indiquée dans les cas de névralgies.

Les *bains de siège froids et courts*, à eau courante et percutante, peuvent exercer une certaine influence sur l'impuissance des diabétiques.

Le *bain de lumière* peut être utilisé avec avantage.

Les *cures climatiques*, sans être indispensables, constituent néanmoins une ressource qu'il ne faut pas négliger. Outre les avantages d'un air vif et pur, le séjour à la campagne ou dans les montagnes donne au malade une distraction utile. Celui-ci devra éviter l'impression du froid humide, à laquelle il est particulièrement sensible, en se couvrant de vêtements de laine, mais il aura soin de renouveler fréquemment l'air de sa chambre afin de mieux assurer les oxydations organiques.

C. — Traitement médicamenteux et thermal.

On a essayé dans le diabète un grand nombre de médicaments.

Nous les énumérerons, sans essayer de les classer d'après leur mode d'action; la plupart peuvent d'ailleurs se répartir en deux groupes: les modificateurs de la nutrition et les nervins.

Avant de les passer en revue, il convient de mentionner les essais de traitement du diabète par l'*opothérapie*.

La théorie pancréatique devait conduire à l'emploi du pancréas, soit en nature, soit sous forme d'extrait. Les essais thérapeutiques faits par Williams, Comby, de Cérenville, Vanni et Barsagli, Combes, Rémond et Rispal, Dieulafoy, Mackenzie, Wood, White, Goldscheider, Leyden, etc., n'ont pas donné de résultats appréciables.

Cependant Gilbert et Carnot ont obtenu quelques améliorations avec l'extrait pancréatique donné soit par la bouche, en capsules ou pilules de 0 gr. 25, — l'enrobement de l'extrait ne permet la mise en liberté que dans l'intestin, — soit par la voie rectale, en suppositoires de 0 gr. 50 à 2 grammes. Il conviendrait uniquement dans la forme de diabète admise par Gilbert et Lereboullet et décrite par eux sous le nom de diabète par hyperhépatie (glycosurie élevée, augmentation de volume du foie; marche rapide).

L'*opothérapie hépatique* que Gilbert et Carnot ont tentée a donné, par contre, quelques améliorations dans le diabète par anhépatie, variété dans laquelle le foie est incapable de retenir le sucre ingéré ou formé dans l'organisme (glycosurie minime, polyurie peu accusée, rareté des grands symptômes tels que polydipsie, polyphagie; absence de symptômes hépatiques).

Gilbert et Carnot ont administré par la voie rectale des extraits de foie préparés de la façon suivante: on écrase dans un moulin à viande 100 à 150 grammes de foie de porc frais que l'on fait macérer deux heures dans 200 à 250 grammes d'eau tiède (35 à 38°); on filtre à travers plusieurs doubles de mousseline et on exprime par torsion. Le lavement tiède est généralement bien toléré.

En dépit de leur intérêt théorique, les divers traitements opothérapiques du diabète n'ont pas encore d'indications assez précises ni de valeur suffisamment éprouvée pour qu'on puisse les recommander en toute assurance.

Parmi les médicaments, les alcalins sont les plus anciennement employés; c'est en effet à Willis et Rollo qu'est due leur introduction dans la thérapeutique.

Frerichs leur dénie toute valeur, tandis que Lécorché les considère comme